



Bilan 2021 de la mise en œuvre de l'aménagement de la forêt domaniale (FD) de Larfeuil

En matière de documents de gestion durable :

- Période couverte par le document de gestion durable (aménagement) : 2006-2025
- Surface : 780,34 ha (extension FSC en 2022 sur 48 hectares supplémentaires)
- Traitement en futaie régulière sur 663,56 ha
- 116,78 ha sont des vides non boisables (dont une part majoritaire de zones humides)
- Principales essences : Douglas (29%) et Epicéa Commun (28%)

En matière de régénération :

- Surface du groupe de régénération : 100,06 ha. Effort demandé : 95,9 ha, soit 4,8 ha/an. Cela concerne : du résineux 86,4%, du vide boisable 10%, du Hêtre avec du Sapin Pectiné 3,6% soit 52% de régénération naturelle et 48% de plantations.
- Le taux d'avancement est de 36 % à la seizième année. **L'aménagement est en cours de révision anticipée en 2021.**
- L'exigence FSC concernant la taille de moins de 10 ha des coupes rases est respectée depuis 2017 sur chaque massif. La surface moyenne des coupes rases (dont sanitaires) est de 2,7 ha. La taille maximale observée est de 5,9 ha.

En matière d'enjeux de production :

- La prévision de récolte est fixée à 4602 m³/an. Le prélèvement (16 exercices) depuis le début de la période est de 69 400 m³, soit une moyenne annuelle de 4 400 m³/an.
 - Volume produit : 100% résineux, Les grandes orientations commerciales sont : 30% en bois façonnés, 70% en ventes publiques.

En matière d'enjeux environnementaux :

- La forêt domaniale de Larfeuil a été divisée en 3 lots de chasse mis en location. Le lot 1 de Clédat : 570 ha, le lot 2 de la Fontchaunade : 65 ha, le lot 3 de la Naucodie : 145 ha. Plans de chasse ongulés globalement respectés. Le niveau de population de sangliers reste stable.
- Un groupe d'intérêt écologique de 106,49 ha est composé d'un ensemble de zones humides ouvertes ou boisées.
- Trame d'arbres à haute valeur écologique conservés en martelage. 58 arbres « bio » ont été réservés depuis 2017.
- Aucun traitement chimique réalisé.
- 2 sites Natura 2000 (55 ha) : ZPS Plateau de Millevaches (16ha) et ZSC « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond Péret Bel Air » (39 ha).
 - Intégration dans les contrats d'exploitation et de travaux de prescriptions en matière de protection de milieux et d'espèces protégées.
 - Etude naturaliste réalisée par le réseau interne d'experts ONF « Habitats-Flore » en 2021 afin de caractériser les habitats non encore décrits sur 20 sites (80 hectares).

En matière d'enjeux sociaux :

- Fréquentation touristique assez saisonnière et peu importante (en été, visite de la Chapelle et du village de Clédat et à l'automne cueillette de champignons).
- Il est à noter la présence d'un gîte domanial valorisé dans le cadre du programme « Retrouvance ».

Prise en compte des parties prenantes :

- Sollicitation des restaurateurs dans le cadre des circuits de randonnée « Retrouvance ».
- Contacts avec le Conservatoire des Espaces Naturels pour la gestion et le suivi des zones humides.
- Consultation des communautés et parties prenantes dans le cadre de la révision de l'aménagement forestier.
- Consultation et tournées de terrain avec les gestionnaires des sites Natura 2000 (CEN et PNR). Une analyse des HVC systématiques a été faite en 2021.
